

Le Carriérois

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE

NO. 42—Octobre 2013



1^{ère} rangée : Christian Gravel, Jacques Bédard, Marc Boivin, Sylvain Naud

2^e rangée : Carol Denis, Guy Denis, Élyse Lanchance

Le nouveau conseil municipal

Table des matières :

Pour nous rejoindre	2	Vie communautaire	6-9
Prochaine tombée du journal	2	Chronique horticole	10
Mot du maire	3	Chronique service des incendies	11
Résultats de l'élection municipale	3	Rétrospective des événements	12
Résumés de la séance du conseil municipal	4	Loisirs et culture	14-16
Information municipale	5		

Municipalité de Saint-Marc-des-Carières

965, boulevard Bona-Dussault
Saint-Marc-des-Carières (Québec)
GoA 4Bo

Téléphone : 418-268-3862
Télécopieur : 418-268-8776
En cas d'urgence seulement
Voirie, travaux publics : 418-268-5535

Courriel : info@villemarc.com
Site internet : www.villemarc.com

Horaire du bureau municipal :
lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de
13h00 à 17h00 & le vendredi de 9h00 à 12h00

Pour nous rejoindre :

Maryon Leclerc

Directeur général / Greffier-trésorier
dg@villemarc.com

Marlène Gobeil

Secrétaire / Comptabilité / Greffe
info@villemarc.com

Louise Allard

Service à la clientèle & Taxes
taxation@villemarc.com

Ghislain Letellier

Directeur des travaux publics
voirie@villemarc.com

Diane Du Sablon

Inspectrice en urbanisme et aux permis
urbadev@villemarc.com

Sylvain Morissette

Directeur des loisirs et culture
loisirs@villemarc.com

Christine Giguère

Loisirs et culture, journal Le Carriérois
& le site internet municipal
info@villemarc.com

Michel Leduc

Service d'incendie
chefpompiers@villemarc.com

Le conseil municipal de Saint-Marc-des-Carières

Guy Denis, Maire

Sylvain Naud
Conseiller au siège #1

Élyse Lachance
Conseillère au siège #2

Carol Denis
Conseiller au siège #3

Jacques Bédard
Conseiller au siège #4

Christian Gravel
Conseiller au siège #5

Marc Boivin
Conseiller au siège #6

Pour rejoindre le maire et les conseillers, vous devez
communiquer au 418-268-3862 ou
par courriel à info@villemarc.com

**Session régulière: le 2e lundi du mois à 20h00
à la salle du conseil municipal**

Horaire pour l'émission des PERMIS DE CONSTRUCTION

Vous devez prendre rendez-vous : 418-268-3862 poste 3

Horaire pour l'émission des PERMIS DE RÉNOVATION/RÉPARATION

Lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00 &
Vendredi de 9h00 à 12h00

PRÉVENTION SUICIDE / 1-866-277-3553

**Plaintes et informations du public
310-4141 (sans frais) ou *4141 (cellulaire)**

9-1-1 Ambulance, Feu, Police

8-1-1 Service info-santé

**2-1-1 Info services communautaires
www.211quebecregions.a**

**Bibliothèque : 418-268-3561 poste 3862
Piscine & gymnase : 418-268-3561 poste 3148**

**Le journal le Carriérois
Date de tombée de la prochaine parution : le 8 novembre
Parution : le 27 novembre 2013**

Mot du Maire



Chères citoyennes,
Chers citoyens,

Le Conseil municipal est très heureux d'avoir été élu sans opposition. Nous sommes satisfaits des années 2009 à 2013 pour le travail accompli. Nous tenons à vous remercier de votre confiance et soyez assuré que nous continuerons à travailler au bien-être de vous tous. Deux nouveaux conseillers font partie du groupe soit madame Élyse Lachance et monsieur Carol Denis.

Un nouveau commerce est en construction et d'autres projets sont en cours dans le parc industriel.

J'étais en vacances du 7 au 22 octobre à l'extérieur du pays avec ma fille et mon épouse. Il faut bien que je consacre quelques semaines à ma douce moitié qui m'encourage et m'appuie dans tous mes projets.

Je souhaite de tout cœur que les quatre (4) prochaines années soient encore une réussite pour la Ville et ses résidents. Merci au personnel pour le travail accompli et la bonne entente avec nous.

Pour tout commentaire ou information, vous pouvez me rejoindre au 268-3862, poste 22.

Guy Denis, maire

Avis public du résultat de l'élection Scrutin du 3 novembre 2013

Avis public est, par la présente, donné par monsieur Maryon Leclerc, président d'élection, que, après avoir pris connaissance des résultats complets de l'élection, les personnes suivantes ont été proclamées élues aux postes ci-après mentionnés :

Poste	Nom de la personne proclamée élue
Maire	Guy Denis
Conseiller #1	Sylvain Naud
Conseiller #2	Élyse Lachance
Conseiller #3	Carol Denis
Conseiller #4	Jacques Bédard
Conseiller #5	Christian Gravel
Conseiller #6	Marc Boivin

Donné à Saint-Marc-des-Carières, le 7 octobre 2013.

Maryon Leclerc, président d'élection

RÉSUMÉ DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Abrégé du procès-verbal du 9 septembre 2013

- Le Conseil autorise le changement de date pour l'assemblée ordinaire du 2 octobre pour le 1^{er} octobre 2013 à 20h et que ce changement est publié.
- Le Conseil accepte la modification au règlement 316-00-2013-E.
- La soumission des Laboratoires d'expertises de Québec inc. est acceptée au montant de 9 152,70 \$, taxes incluses, pour le contrôle qualitatif des matériaux de la rue Saint-Joseph étant le plus bas soumissionnaire et conforme au devis.
- Le Conseil annule la résolution SM-142-07-13 concernant le projet #2 du règlement 312-04-2013 modifiant le règlement de zonage 312-00-2012 visant à ajouter des usages de la zone industrielle IB-1 et d'agrandir cette dite zone à même les zones CC-2 et IB-2 et d'abroger ces dernières.
- Le Conseil adopte le projet #2 du règlement 312-04-2013 modifiant le règlement de zonage 312-00-2012 visant à ajouter des usages de la zone industrielle IB-1 et d'agrandir cette dite zone à même les zones CC-2 et IB-2 et d'abroger ces dernières.
- Le Conseil adopte le règlement 308-01-2013 modifiant le plan d'urbanisme numéro 308-00-2012 afin d'agrandir l'aire d'affectation industrielle à même une partie de l'affectation commerciale dans le secteur situé de chaque côté du boulevard Bona-Dussault, à l'entrée sud du périmètre d'urbanisation.
- Le Conseil adopte le règlement 309-02-2013 relatif à l'administration des règlements d'urbanisme 309-00-2012 concernant la durée de validité des permis de construction et les modalités applicables dans le cadre d'une demande de permis d'installation septique.
- Le Conseil demande au Ministère des transports du Québec l'autorisation de poser une signalisation ayant pour but de ralentir la vitesse sur la rue Saint-Gilbert en posant deux « arrêts » (« Est » et « Ouest ») sur la rue Saint-Gilbert au coin de l'avenue Beauchemin.
- Le Conseil accepte le plan de lotissement du développement Adrien Vohl déposé le 15 août 2013.
- Le Conseil autorise le paiement d'un montant de 100,\$ à monsieur Mario Montambault, résident de notre Ville pour le programme « Changez d'air ».
- Le Conseil autorise, s'il y a lieu, l'inspecteur en bâtiment de la Ville Saint-Marc-des-Carières à enclencher les démarches prescrites par la Loi en vue d'émettre audit citoyen un ou plusieurs constat(s) d'infraction avec amende(s) pour toute première infraction aux règlements municipaux ou pour toute récidive concernant les mauvaises herbes au matricule F-8673-46-9901.
- Le Directeur général/greffier-trésorier soit autorisé à aller en appel d'offres publiques pour un camion utilitaire pour la protection des incendies.
- Le Conseil accepte de payer les factures suivantes, taxes en sus :

Laboratoires d'expertises de Québec ltée	1 250,00 \$
Construction & Pavage Portneuf inc.	144 797,33 \$
BPR infrastructure inc.	656,17 \$

**Pour plus de détails concernant les procès-verbaux,
veuillez vous rendre sur le site internet :
www.villestmarc.com**

Information municipale

Rappel sur les règlements concernant :

Stationnement hivernal

Il est interdit de stationner un véhicule sur un chemin public entre 23 heures et 7 heures du 15 novembre au 1^{er} avril inclusivement, et ce, sur tout le territoire de la municipalité.

Transport lourd

Le transport lourd est prohibé dans les rues municipales sauf pour les livraisons locales.

Abris d'hiver et clôtures à neige

Les abris d'hiver pour automobile ou porte d'entrée ainsi que l'installation de clôture à neige sont autorisés dans toutes les zones pour la période du 15 octobre d'une année au 1er mai de l'année suivante.

Les abris d'hiver doivent répondre aux exigences suivantes :

- Il doit y avoir un bâtiment principal sur le terrain où est érigé l'abri d'hiver;
- Ils doivent être érigés sur l'aire de stationnement ou sur une voie d'accès à une telle aire;
- Ils doivent être situés à l'extérieur de l'emprise de rue, à une distance minimale de 1,5 mètre d'un trottoir ou d'une bordure de rue ou de la partie aménagée pour la circulation des véhicules en l'absence de trottoir ou de bordure de rue. Dans les zones agricoles (A) ou agroforestières (Af), cette distance est portée à 6 mètres. Sur un terrain d'angle, ils doivent être situés à l'extérieur du triangle de visibilité.
- Ils doivent être d'apparence uniforme et être construits à l'aide d'une structure métallique tubulaire revêtue d'une toile en polyéthylène tissé ou laminé. Ils peuvent également être construits de panneaux de bois peints ou traités démontables.

Les clôtures à neige sont autorisées uniquement pour les fins pour lesquelles elles ont été conçues, c'est-à-dire à des fins temporaires en période hivernale pour protéger les végétaux ou pour servir de brise-vent en bordure d'une voie de circulation. En aucun cas, une clôture à neige ne peut servir à délimiter une propriété et aucun droit acquis à une telle clôture déjà installée ne peut être reconnu pour la maintenir en place hors de la période autorisée.

Site internet / urbanisme

Plusieurs informations se trouvent sur notre site internet de la Ville concernant la demande de permis de construction, les formulaires, la liste des travaux n'exigeant pas de permis et un tableau synthèse sur la réglementation concernant les bâtiments accessoires : www.villestmarc.com

Changement d'heure :

Le dimanche **3 novembre prochain**, on recule d'une heure

À 3:00 du matin le dimanche 3 novembre, il faudra reculer les horloges d'une heure. L'heure d'été sera de retour le 9 mars 2014.



Vie communautaire

FOIRE DES ARTISANS

ENTRÉE GRATUITE

Au Centre culturel et communautaire

1770 Bona Dussault

Saint-Marc-des-Carières

Plusieurs artisans attendent votre visite.

Le samedi 16 novembre de 9h30 à 17h00

Le dimanche 17 novembre de 9h30 à 16h00

Vous trouverez de tout pour vos cadeaux de Noël : bois tourné, peinture sur verre, feutre de laine et sur soie, tricot, bijoux, savons, artisanat, jouets éducatifs en bois, bavoirs pour enfants, peinture sur bois, miel, courtepoinces, marque-places, chandelles, vitrail, sacoches, chocolat, décoration moustiquaire, etc.

Pour les enfants, la magie du maquillage.

Des repas et des collations seront vendus sur place pour les artisans et visiteurs ainsi que des mets délicieux faits par nos fermières.

Lucie Hardy responsable, Cercle de Fermières de St-Marc-des-Carières



LE CERCLE DES FERMIERES DE SAINT-MARC-DES-CARRIÈRES

Réunion : mardi 5 novembre 2013 à 19h00 au sous-sol de l'Hôtel de ville

Cuisine : mets à la citrouille

Fantaisie : sous-plat séminole

Invitées : Mmes Pierrette Perreault et Carole Leclerc, Caisse Desjardins de l'Ouest de Portneuf.

Sujet : CELI, FER, REER

Apportez des denrées non-périssables

Lucie Hardy, communications 418-268-1282



CLUB FADOQ LA SÉRÉNITÉ DE ST-MARC-DES-CARRIÈRES

Centre communautaire et culturel de St-Marc-des-Carières

À tous les jeudis à 19hres

Carte, bingo et danse

avec Mario Paquet

Pour information : 418-268-8460 / 418-268-5228

Le comité vous souhaite la bienvenue à tous!



**N'oubliez pas le SOUPER
D'HALLOWEEN**

Judi 31 octobre
à 18h00

Cartes en vente auprès de votre comité

Emplois disponibles dans Portneuf www.portneuf.com

Madame Hélène McHugh Accès travail Portneuf 1-800-897-9910

*Tu cherches un emploi?
Tu songes à un retour aux études?
Viens nous parler de tes projets!*



CARREFOUR
JEUNESSE · EMPLOI
PORTNEUF

295, rue Gauthier
Saint-Marc-des-Carières
418 268-3502
Lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h à 16 h 30

Pour les jeunes de 16 à 35 ans qui veulent passer à l'action.

Diminuez vos frais d'essence!



Avec le Covoiturage



Offrez les places disponibles dans votre véhicule



Contactez-NOUS !

**418 337-3686
1-877-329-3686**

Corporation de transport régional de Portneuf

AVIS AUX PARENTS

À propos de la catéchèse aux enfants

Une rencontre d'information pour les parents seulement concernant les parcours de catéchèse qui seront offerts durant la prochaine année aura lieu bientôt. Tous les parents vivant sur le territoire de Portneuf-Ouest et qui sont intéressés à inscrire leurs enfants à un parcours sont invités à participer à l'une ou l'autre des soirées suivantes :

Sacristie de l'église Saint-Casimir le mardi 5 novembre à 19h00

Sacristie de l'église Saint-Ubalde le mercredi 6 novembre à 19h00

Église de Saint-Marc-des-Carières le jeudi 7 novembre à 19h00

Veuillez choisir la date et le lieu qui vous convient le mieux. Bienvenue à tous !

Collecte des matières organiques (bac brun)

Pour la saison hivernale, la collecte des matières organiques (bac brun) se fera une fois par mois.

Dates des prochaines collectes du bac brun : le 31 octobre, le 28 novembre et le 19 décembre.

Pour en savoir davantage sur les collectes résiduelles, veuillez consulter le site internet :

www.laregieverte.ca

Carrefour F.M. Portneuf

Groupe de Café-causerie à Donnacona, maintenant les mercredis aux 2 semaines, de 13h30 à 15h30. Venez partager avec nous sur différents sujets, faire des sorties et surtout rencontrer de nouvelles personnes. Bienvenue à tous et à toutes.

Pour informations : 418 337-3704 / sans frais : 1-888-337-3704



Votre logement est froid?

Votre facture d'énergie est élevée?



L'organisme Vivre en Ville invite les citoyens (locataire ou propriétaire) à s'inscrire au programme Éconologis, Un service gratuit en efficacité énergétique

Recevez la visite d'un technicien et d'une conseillère à votre domicile qui feront le portrait de votre consommation énergétique et identifieront les pertes de chaleur dans votre logement. Ils procéderont **gratuitement** à l'ajustement des portes et au calfeutrage des fenêtres pour réduire les infiltrations d'air. Ils installeront des produits pour réduire votre consommation d'eau chaude et des ampoules écoénergétiques. Il est ensuite possible, selon le système de chauffage, que des thermostats électroniques soient gracieusement installés par un électricien qualifié.

Le programme Éconologis est **entièrement gratuit**. Il est financé par le Ministère des ressources naturelles en collaboration avec les distributeurs d'énergie.

Profitez de notre offre gratuite et **vérifier votre admissibilité** au :



Tous les détails du programme sont disponibles à l'adresse suivante : www.econologis.ca

DES NOUVELLES DE L'ÉCOLE SAINTE-MARIE



RENTÉE SCOLAIRE



L'année scolaire 2013-2014 est marquée par un nouveau projet. En effet, l'école Sainte-Marie participe au programme d'activités scientifiques et technologiques « **Place aux sciences!** ». Voici les principales activités réalisées :

- remise à chaque élève d'un stylo 100% biodégradable avec un embout contenant une semence de pin gris;
- plantation d'un arbre devant l'école (il s'agit d'un tilleul);
- participation au spectacle de Sciences en folie.

On constate que pour nos élèves, le sentiment d'appartenance, la motivation à apprendre et les apprentissages concrets et significatifs seront au rendez-vous encore cette année!

TOURNAGE D'UNE ÉMISSION À L'ÉCOLE

L'école Sainte-Marie a le privilège d'avoir été retenue comme lieu de tournage dans le cadre de la nouvelle émission NoteRythme de Radio-Canada. L'émission a un esprit un peu similaire à la série « La Petite Séduction », car elle offre la possibilité à chacune des écoles primaires de faire valoir ses attraits et ses atouts par le talent de ses élèves, l'impact de son projet pédagogique, son environnement, ses projets spéciaux, et bien d'autres. Tournée le 18 octobre, l'émission sera diffusée au printemps 2014.

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Le conseil d'établissement est composé d'un nombre de parents et de membres du personnel auxquels s'ajoutent deux représentants de la communauté. La direction est toujours présente aux réunions. Voici les membres pour l'année 2013-2014 :

- | | |
|---|--|
| • Représentants des parents : | Martine Labrecque, Marie-Andrée Pilote,
Nancy Picard et Mylène Robitaille |
| • Représentants des enseignants : | Sonia Douville et Nathalie Tessier |
| • Représentants du personnel de soutien : | Monia Leduc et Karine Tessier |
| • Membres de la communauté : | À confirmer |

Lors de la séance régulière du 30 septembre dernier, il a été décidé à l'unanimité que madame Martine Labrecque agisse comme présidente du conseil d'établissement et que madame Marie-Andrée Pilote agisse comme vice-présidente.

Les séances du conseil d'établissement de notre école sont des **séances publiques**. Elles se tiennent à l'école sise au 1120, avenue Principale à St-Marc-des-Carières et débutent à 18 h 30. Voici les dates des prochaines rencontres : 4 novembre, 3 février, 24 mars, 12 mai (ajout possible de cette rencontre au calendrier au terme de la rencontre du 24 mars) et 9 juin. Vous y êtes toujours les bienvenus.



Jacques Morfette
Jacques Morfette, directeur

Thème de la rentrée : Ça va chauffer!

Une rentrée haute en couleur attendait les 362 élèves de l'école secondaire de St-Marc.

En effet, c'est dans un décor tout aussi spectaculaire qu'accrocheur que les élèves étaient conviés à venir récupérer tout le matériel nécessaire pour débiter l'année du bon pied. Dès leur entrée dans l'école, ils devaient traverser un tapis rouge digne des plus grands rassemblements de vedettes. Une combinaison pop-corn/limonade leur laissait ainsi un dernier goût de vacances.

Les élèves en provenance des 7 écoles primaires étaient de leur côté conviés à une activité de type olympiade le 27 août en avant-midi. Cette dernière avait un double but, soit de permettre aux nouveaux arrivants de faire connaissance avec les élèves des autres municipalités et de rencontrer d'une façon ludique leurs futurs enseignants. Cette semaine s'est terminée par un midi fort animé et ce, autant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'école.

D'entrée de jeu, tous les élèves furent invités à joindre leur voix à celle de notre nouvelle animatrice à la vie étudiante, madame Sylvie Portelance, pour une version modifiée de quelques grands succès radio-phonique de l'heure. De la place publique, les élèves se sont ensuite dirigés à l'extérieur où l'équipe de la cafétéria avait élu pignon sur rue dans le stationnement des autobus et nous avait concocté un dîner spécial de poulet BBQ. Cette idée originale fut rendue possible grâce à la collaboration de la municipalité de St-Marc qui nous a fourni les tables et les chaises nécessaires.

Plusieurs jeunes s'étaient inscrits à de multiples activités extérieures, allant du volley-ball de plage au photo booth, en passant par le pickleball. Même Dame nature a contribué à rendre cette pause du midi des plus agréables. Voilà une façon tout aussi originale qu'amusante de débiter l'année! Merci à madame Portelance pour la mise en place de ces moments mémorables!

Denis Chantal, directeur adjoint
École secondaire de St-Marc



Une Accorderie est un regroupement de membres appelés «AccordeurEs». Dans un esprit de partage et de solidarité, ils s'aident eux-mêmes en aidant les autres par des échanges de services et/ou d'activités avec comme monnaie leur temps au lieu de l'argent.

C'est parti !

Nous avons commencé les inscriptions et les membres participeront bientôt aux échanges. Nous sommes tous très contents de cet élan de solidarité. Surveillez nos activités sur le site accorderie.ca/portneuf. Merci!

Voici comment vous inscrire :

Par téléphone, au 418-326-1284; ou

En participant à une séance d'informations; ou

En allant sur le site accorderie.ca/portneuf

Cliquer sur devenir membre et compléter les informations demandées.

Pour utiliser votre statut de membre, lors de la première rencontre, vous devez souscrire une part sociale de 10\$ (remboursable en cas de départ). À l'adhésion, chaque AccordeurE se voit remettre 15 heures dans son compte/temps et l'accès à son Espace membre.

Vous êtes un groupe de personnes ayant besoin de plus d'informations ?

Contactez : Christine Tanguay, coordonnatrice. 418-326-1284 – portneuf@accorderie.ca

La chronique horticole d'automne

L'installation des protections

Avant d'installer des protections à l'automne, il faut absolument s'assurer que l'aoutement est terminé. On le reconnaîtra aux signes suivants :

Les plantes ligneuses ont déjà des bourgeons formés le long des tiges, visibles à la perte de leurs feuilles. Lorsque le bourgeon se forme, le pétiole de la feuille se décroche on sait maintenant que la plante est bel et bien en dormance.

Les conifères montrent un changement de coloration après quelque bonne période de froid. La coloration est plus foncée. Une note sur les conifères, ceux-ci ne vont pas complètement en dormance durant l'hiver. On doit comprendre que les conifères continuent d'être physiologiquement actifs durant l'hiver, bien qu'à un rythme ralenti et qu'ils évaporent constamment de l'eau, on peut imaginer le stress auquel ils ont à faire face en saison hivernale. L'arrosage des conifères à l'automne leur assure des réserves dont ils ont besoin pour passer l'hiver. C'est donc dire que la protection hivernale sera judicieusement choisie. Le conifère ne doit pas manquer de lumière justement parce qu'il n'est pas complètement en dormance. Un filet ou une clôture à neige fait très bien l'affaire. Si on protège en couvrant complètement la plante avec de la jute, elle va se dessécher et mourir. Une *protection* sur un conifère sera indiquée lorsque celui-ci est exposé fortement aux vents desséchants ou aux projections de la souffeuse. Dans un cas semblable, une clôture à neige recouverte de toile constitue une excellente protection.

Pour les plantes à feuillage persistant, le changement de couleur lié aux périodes de froid s'accompagne parfois d'un enroulement des feuilles sur elles-mêmes. Les rhododendrons, les euonymus "emerald gaiety" en sont de bons exemples.

Notons que l'endurcissement chez les conifères et les plantes à feuillages persistant prend plus de temps, donc l'installation des protections sera retardée pour ces végétaux. Le meilleur indice qui nous dit qu'il est temps d'installer les protections est le gel au sol.

Les protections installées trop tôt peuvent occasionner de la surchauffe ou des moisissures. Il faut donc attendre que le froid soit bien arrivé.

Attendre que tous les feuillages soient tombés avant d'attacher les branches (protection mécanique ou ligotage)

On protège les sujets susceptibles d'être endommagés par les opérations de déneigement ou de chutes de glace près des bâtiments.

On ligote aussi les arbustes qui nécessitent une toile supplémentaire de protection (arbotex.), en l'occurrence les arbustes de rusticité douteuse ou encore les arbustes à feuillage persistant.

Bonne fin d'automne!

Anne Raza & Diane Marcotte



Société de comptables professionnels agréés

www.bedardguilbault.qc.ca

1885, boulevard Bona-Dussault

Saint-Marc-des-Carrières

Tél : 418 268-3334 Fax : 418 268-3359



Desjardins

Caisse de l'Ouest de Portneuf

Siège social

Saint-Marc-des-Carrières 418 268-3521 1 800 550-3521

Deschambault

418 268-3521

Saint-Alban

418 268-3521

Grondines

418 268-8444

Saint-Casimir

418 268-2265

Lac-aux-Sables

418 336-2020

Saint-Ubalde

418 277-2104

Notre-Dame-de-Montauban

Centre de services automatisés

La chronique du service des incendies de Saint-Marc-des-Carières

LE PLAN D'ÉVACUATION :

Avez-vous un plan d'évacuation à la maison?

Le plan d'évacuation est un dessin de chaque étage de la résidence, qui sert à faciliter l'évacuation augmentant ainsi les chances de survie des occupants et des visiteurs.

Il doit être connu de tous et être pratiqué une fois par année.

Sur votre plan d'évacuation, il est important de :

- indiquer toutes les fenêtres et portes qui peuvent servir d'issues vers l'extérieur;
- inscrire tous les trajets possibles pour sortir;
- indiquer le point de rassemblement, généralement situé devant la maison, où se rendre après avoir évacué la résidence;
- indiquer l'emplacement des avertisseurs de fumée et de monoxyde de carbone (CO), ainsi que des extincteurs portatifs;
- prévoir l'évacuation des enfants, des personnes âgées ou handicapées;
- comment joindre le 9-1-1 une fois à l'extérieur de la maison, par exemple en se rendant chez un voisin;
- placer le plan d'évacuation à la vue de tous;

Portez une attention spéciale à ce que les portes, fenêtres, corridors, balcons, galeries ou cages d'escalier soient dégagés en tout temps.

L'évacuation :

Si la porte de la pièce où vous vous trouvez est chaude au toucher :

- ne l'ouvrez pas;
- bloquez le passage de la fumée au pied de la porte avec un linge ou un vêtement;
- sortir par la fenêtre ou signaler votre présence par celle-ci;

S'il y a beaucoup de fumée :

- marchez à quatre pattes pour respirer le moins possible de fumée toxique et mieux voir où vous allez;
- dirigez-vous rapidement vers la sortie la plus proche.

Ne retournez jamais à l'intérieur, même pour sauver une personne, un animal ou pour récupérer vos effets personnels. Les pompiers sont équipés pour ça!

Saviez-vous que les décès dans les incendies arrivent surtout la nuit alors que tout le monde dort?

Souvenez-vous que, lors d'un incendie, chaque seconde compte.

Michel Leduc

Directeur du service des incendies



LES NANCY AU FOURNEAU SENC.
SERVICE DE TRAITEUR

- ✦ Buffet froid ou chaud sur mesure...
- ✦ Mariage, fête d'enfants, événements
- ✦ Service et Location
(Bar, bar à bonbons, fontaine de chocolat, etc.)
- ✦ Boîtes à lunch
- ✦ Formule Menu à la semaine pour:
(famille, personnes seules ou âgées, chasseurs, étudiants, etc.)

NANCY TOUZIN, Propriétaire **418-268-3005**
482, Larochelle St-Marc-des-Carières, Qc G0A 4B0 www.lesnancyaufourneau.com



RBQ:1622-3968-18

LES ENTREPRISES
ELECTROBLAIS LTÉE
Frédrik Tremblay
président

Cell. : **418 808-9335**
Bureau : **418 286-8037**
ftremblay@electroblais.ca

1334 Boul. Bona-Dussault, St-Marc-des-Carières, Qc. G0A 4B0

Rétrospective des événements



Pour la deuxième année, **les journées de la culture** ont été soulignées à Saint-Marc-des-Carrières. Trois jours d'activités gratuites et ouvertes à tous afin de favoriser un plus grand accès aux arts et à la culture.

La programmation de ces journées a débuté par la projection de deux films, un pour tous (l'Université des monstres) et un autre de répertoire (Charlie Chaplin, Les temps modernes). Le samedi matin, l'auteure Julie Marquis a présenté son album jeunesse intitulé «Les cinq saisons de Jean-D'Arc» et son roman jeunesse «Jean-D'arc devient... pirate d'une nuit» à des enfants et des parents rassemblés à la bibliothèque pour l'heure du conte. En après-midi, les lecteurs de bandes dessinées étaient invités à une conférence donnée par Michel Rabagliati, auteur des Paul. Monsieur Rabagliati a su comment intéresser les gens présents en dévoilant son style, ses démarches et bien entendu ses sources d'inspiration.

Le dimanche, plus de 10 artistes exposaient leurs arts au centre communautaire et pour plaire à tous, il y avait même des ateliers de dessins donnés gratuitement.

Nous remercions tous ceux et celles qui ont organisé et participé à ces journées de la culture.

À l'an prochain pour une 3^e édition!



MICHEL BARRETTE / FAUT J'TE RACONTE

Le 28 septembre dernier, plus de 240 personnes ont assisté au spectacle de Michel Barrette au centre communautaire de Saint-Marc-des-Carrières. Salle comble! Tous les billets ont été vendus.

Sur scène pendant près de deux heures, sans entracte, Michel Barrette a multiplié ses histoires savoureuses et raconté divers sujets et événements qui lui sont arrivés récemment. Pour rendre le spectacle plus intime, Michel Barrette a même demandé d'allumer les lumières pour voir à qui il parlait. Les gens ont bien apprécié de voir que l'humoriste s'intéressait à eux et à leur réaction.

Après le spectacle, M. Barrette a eu la générosité de donner des autographes et des prises de photos.

Très bon spectacle et quel merveilleux raconteur!

Bazar

Les 7 et 8 septembre dernier avait lieu un bazar organisé par le comité culturel de Saint-Marc-des-Carrières.

Ce bazar avait lieu à l'intérieur du centre communautaire où plus de trente tables étaient occupées. Plusieurs articles intéressants ont été vendus à bon prix.

Tous les fonds amassés avec la location des tables et le service de restauration serviront à l'achat d'une nouvelle enseigne pour le centre communautaire et culturel de Saint-Marc-des-Carrières.

Nous remercions Mesdames Lucette Petit et Paulette Perreault pour leur disponibilité et l'organisation de cet événement.

Julien Tessier / Estacades de Trois-Rivières

Après onze parties, Julien Tessier est au 6^e rang des marqueurs de son équipe avec 1 but et 6 passes. Il est le seul attaquant de 15 ans chez les Estacades. Les autres joueurs ont 16 et 17 ans. Julien a un rôle offensif, il joue sur la deuxième vague d'avantage numérique et il pivote le deuxième trio de son équipe. Son entraîneur, Frédéric Lavoie, fait de lui un projet afin de le faire évoluer dans LHJMQ d'ici un an ou deux.



« LÂCHEZ LOUSSE »

En ce début d'automne, une nouvelle émission voit le jour à la télévision communautaire CJSR intitulée « Lâchez lousse ».

« Lâchez lousse » sera une émission consacrée exclusivement à la région de l'ouest de Portneuf. Cette émission informera les gens d'ici sur les activités sportives, culturelles, événements locaux, nouvelles communautaires, tribune de nature informative et d'intérêt public, interview-variétés, revues, ouverture et clôture d'événements, etc.

« Lâchez lousse » sera réalisée par M. Robert Laflamme ainsi que par le service des loisirs de la Ville de Saint-Marc-des-Carières. L'émission sera d'une durée d'une demi-heure aux deux semaines sur la chaîne CJSR diffusée par Dery Telecom (poste 03 ou 103).

Dès maintenant, nous invitons les organismes à but non lucratif à partager avec nous vos sujets d'intérêt public en communiquant avec nous au 418-268-3862 poste 33 ou à l'adresse de courriel loisirs@villestmarc.com.

De plus, si vous êtes intéressés ou simplement curieux, nous sommes à la recherche d'intervieweur, animateur et caméraman. Veuillez prendre note que ces postes sont non rémunérés.

PROJET COLLATION-SANTÉ-PORTNEUF

Assurer un service constant pour les enfants

Le Projet Collation-Santé-Portneuf lance sa levée de fond annuelle : «À l'école, le ventre plein!» Nous vous invitons repérer les tirelires dans les commerces de la grande région de Portneuf et de donner généreusement. Entre la fin octobre et le début décembre, nous désirons amasser le plus d'argent possible pour assurer le service de collations santé dans les écoles de la région.

Le Projet Collation-Santé-Portneuf dessert 16 écoles primaires et offrira plus de 20 000 collations durant l'année scolaire 2013-2014.

Le Projet Collation-Santé-Portneuf est issu d'une initiative de quatre organismes; l'Arc-en-ciel, le CERF Volant, Carrefour F.M. Portneuf et Portneuf en Forme et il est soutenu par Centraide Québec et Chaudière Appalaches, L'approche territorial intégré (ATI) et l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale Nationale.

Nous tenons aussi à remercier chaleureusement tous les bénévoles qui rendent le service possible dans plusieurs municipalités.

Merci de votre soutien!

Pour des informations supplémentaires :

Mélanie Martineau-Roy, 418-285-3847 poste 227 / projetcsp@outlook.com

Pharmacie Eric Hamelin et Geneviève Coulombe

Affiliée à



Saint-Marc-des Carrières



CONCEPT GOURMET *Traiteur*

Services offerts

Chef à domicile, Bouchées, Buffet Froid, Boîtes à Lunch, Gâteaux et Chocolats,
Dégustation Vins et Fromages, Cours sur les vins et les bières, Atelier pour les enfants

Concept Gourmet est un service de traiteur dans la région de Portneuf

Avec Concept Gourmet : l'essayez, c'est l'adopter !

Caroline Bélanger 418-285-7251 / conceptgourmet@hotmail.com



LIGUE HOCKEY SENIOR SAISON 2013-2014

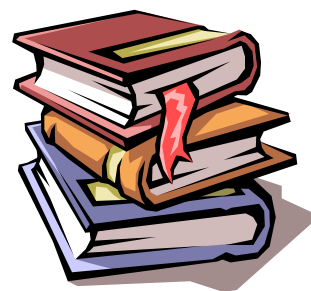
Journée	Date	Heure	Équipes
Vendredi	1er novembre	21h00	Cap-de-la-Madeleine vs St-Marc-des-Carières
Samedi	2 novembre	20h00	St-Marc-des-Carières vs St-Tite
Vendredi	8 novembre	20h30	St-Marc-des-Carières vs Cap-de-la-Madeleine
Dimanche	10 novembre	15h00	St-Léonard d'Aston vs St-Marc-des-Carières
Vendredi	15 novembre	20h30	St-Marc-des-Carières vs Ste-Anne-de-la-Pérade
Vendredi	22 novembre	20h30	St-Marc-des-Carières vs St-Léonard
Vendredi	29 novembre	21h00	Ste-Anne-de-la-Pérade vs St-Marc-des-Carières
Dimanche	8 décembre	15h00	Louiseville vs St-Marc-des-Carières
Vendredi	13 décembre	21h00	St-Tite vs St-Marc-des-Carières
Vendredi	20 décembre	21h00	St-Marc-des-Carières vs Donnacona

Bibliothèque municipale de Saint-Marc-des-Carières

École secondaire Saint-Marc-des-Carières
1600 boul. Bona-Dussault
Saint-Marc-des-Carières
GoA 4Bo Tél. 418-268-3561 poste 3862

Horaire : Le samedi de 10h00 à 11h30, le mardi de 18h30 à 20h30 &
le mercredi de 12h00 à 13h00

Coût annuel: 5\$ individuel - 10\$ familial pour les résidents de Saint-Marc-des-Carières
7\$ individuel - 14\$ familial pour les non-résidents de Saint-Marc-des-Carières



Vente de livres usagés à la bibliothèque

Soyez les premiers ! Vente de plus de 700 bons livres usagés en surplus.

Le 16 novembre de 9h30 à 11h30 à la bibliothèque municipale de St-Marc des Carières .

Livres pour enfants et adultes à très bas prix.

Responsable : Mme Irma Gauthier

SPECTACLE D'HUMOUR À VENIR

ENVIRON...MENT 2

SAMEDI 29 MARS 2014 À 20H00

Au centre communautaire et culturel de Saint-Marc-des-Carières

Billets en vente dès décembre 2013

Les humoristes vous seront dévoilés prochainement!

Spectacle - Yves Lambert - Annulé

Nous invitons les gens qui ont acheté des billets à se les faire rembourser à l'endroit où ils se les sont procurés ou en communiquant avec nous au : 418-268-3862 poste 33 ou 34.

LOISIRS & CULTURE

Centre récréatif Chantal-Petitclerc

Sylvain Morissette,
Directeur des loisirs & de la culture
1650, boulevard Bona-Dussault
Saint-Marc-des-Carières (Québec) G0A 4B0
Tél. 418-268-3862 Poste 33

Centre communautaire et culturel

Mme Paulette Perreault,
Responsable des réservations
1770, boulevard Bona-Dussault
Saint-Marc-des-Carières (Québec) G0A 4B0
Tél. 418-268-3958

HOCHEY LIBRE POUR ADULTE

L'équipement obligatoire : casque, visière et protège-cou
L'activité s'adresse au groupe d'âge suivant : 18 ans et plus
Horaire : Mardi de 13h30 à 15h00
Mercredi de 13h30 à 15h00
Début : Le mardi 24 septembre 2013
Coût : 2\$/fois ou carte de membre 25\$/saison

PATINAGE LIBRE POUR ADULTE

Activité de patinage avec musique et éclairage pour les adultes et retraités.
Une bonne façon de garder la forme!
L'activité s'adresse au groupe d'âge suivant : 18 ans et plus
Horaire : Mardi de 9h00 à 10h30
Jeudi de 13h30 à 15h00
Début : Le mardi 24 septembre 2013
Coût : 2\$/fois ou carte de membre 25\$/saison

LES JOURNÉES PÉDAGOGIQUES À L'ARÉNA

Patin libre et hockey libre pendant les journées pédagogiques.

Le casque sera obligatoire pour le patin libre et le casque, la visière et le protège-cou seront obligatoires pour le hockey libre.

L'activité s'adresse au groupe d'âge suivant : 0-17 ans

Horaire :

Lundi 11 novembre 2013

Lundi 6 janvier 2014

Jeudi 6 février 2014

De 10h00 à 11h30 pour le patin libre

De 13h30 à 15h00 pour le hockey libre

L'heure du conte

Une fois par mois, un conte pour enfant sera raconté avec de l'animation à la bibliothèque de St-Marc-des-Carières.

L'activité est gratuite et s'adresse aux enfants de 3 à 5 ans accompagnés d'un parent.

Jour : samedi de 9h00 à 9h45 Session automne : 23 novembre & 21 décembre



BAIN LIBRE

L'activité s'adresse au groupe d'âge suivant : pour tous
Horaire : Mercredi de 20h00 à 22h00 : pour adulte
Vendredi de 19h00 à 21h00 : pour tous
Samedi de 19h00 à 21h00 : pour tous
Dimanche de 14h00 à 16h00 : pour tous
Coût : 17 et moins : 2\$ / 18 et plus : 4\$
Carte de membre : Familiale (20 fois) : 45\$
Adulte (10 fois) : 30\$ / Enfant (10 fois) : 15\$

BADMINTON LIBRE

Mercredi de 19h00 à 22h00 : pour adulte
Vendredi de 19h00 à 21h00 : pour tous
Samedi de 19h00 à 21h00 : pour tous
Dimanche de 14h00 à 16h00 : pour tous
Coût : 17 et moins : 2\$
18 et plus : 4\$
Carte de membre : Familiale (20 fois) : 45\$
Adulte (10 fois) : 30\$ / Enfant (10 fois) : 15\$

COURS DE NATATION POUR ENFANT

2e session : du 16 novembre 2013 au 9 février 2014

Inscription : le samedi 2 novembre 2013 de 11h00 à 14h00

Endroit : piscine École secondaire St-Marc





Saint-Marc- des-Carières

De service, de nature

www.villestmarc.com

Plusieurs informations se retrouvent sur le site internet de la ville de Saint-Marc-des-Carières : actualités, calendrier, procès-verbaux, règlements et politiques municipaux, service des loisirs et culture, horaires etc. Nous vous invitons à le visiter régulièrement.

Afin d'être à l'affût des nouveautés, vous pouvez maintenant accéder à notre page **FACEBOOK** via le site internet de la ville.



N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires et vos interrogations en nous écrivant à l'adresse de courriel : infoleisirs@villestmarc.com.

Nous vous souhaitons une agréable visite!

publicité

Vous êtes propriétaire d'une entreprise de Saint-Marc-des-Carières, nous vous offrons maintenant la possibilité de vous afficher dans le journal Le Carriérois. Pour annoncer une publicité ou un événement à venir concernant votre entreprise, n'hésitez pas à communiquer avec nous à l'adresse de courriel : infoleisirs@villestmarc.com ou par téléphone au 418-268-3862 poste 34.